

GOFFART FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS

Catalogue des FORMATIONS



SECOURISME



SÉCURITE INCENDIE



HABILITATION ÉLECTRIQUE



HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE



ERGONOMIE & SANTÉ AU TRAVAIL



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



FORMATION ÉCHAFAUDAGE



FORMATION AIPR



ÉLUS, COLLECTIVITES & EPR



AUTORISATION DE CONDUITE



ESPACE CONFINÉ



FORMATIONS SPÉCIFIQUES

2026

**14H****4-10**

PUBLIC VISÉ

- Tout le personnel

PRÉREQUIS

- Aucun

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à la manipulation de mannequins, pour les exercices et mise en situation

FORMATEUR

- Formateur SST certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification du SST de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et, en cas de réussite à l'évaluation le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- 7 h tous les 24 mois

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

**Formation
Initiale**

Compétences développées / Objectifs

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Programme de formation

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du SST
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- Réagir en cas d'attaque terroriste

Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale aux secours
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise ou l'établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- Ou isoler le danger
- Les dégagements d'urgence

Protéger

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthodologie utilisée

- Études de cas et mises en situation sur le thème de la protection.
- Mise en application des gestes de secours et exercices pratiques pour chaque module théorique.
- Simulations de cas concrets (mises en scènes et accessoires) qui récapitule les gestes et conduites à tenir acquis au cours de la formation (épreuve certificative).
- Support de cours projeté.



CERTIFICATIONS



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION



GOFFART FORMATIONS

06 84 95 92 54

contact@goffartformations.fr

35, Avenue Kennedy – 76120 Grand Quevilly